

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SARRALBE

2024/162

CONSEILLERS ÉLUS : 27 – EN FONCTION : 27 – PRÉSENTS : 19

SÉANCE EN DATE DU 10 DÉCEMBRE 2024

SOUS LA PRESIDENCE DE M. PIERRE-JEAN DIDOT, MAIRE.

**POINT 2.4 : RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU CENTRE SPORTIF (3^{ème} TRANCHE 2025) – ATTRIBUTION DE MARCHÉS – ADOPTION PLAN DE FINANCEMENT
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL DE LA 3^{ÈME} TRANCHE ET DU PROGRAMME GLOBAL DE RÉNOVATION THERMIQUE DU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL**

Le conseil municipal,

Après avoir entendu les explications de M. Arnaud Jechoux, adjoint au maire qui explique que :

- la première tranche 2024 de rénovation et d'amélioration du centre sportif de Sarralbe a permis de traiter la salle de danse, le dojo, la salle de musculation, la coursive de vestiaire ainsi que la toiture de la salle de sports collectifs.

Montant des travaux : 1 340 450 € HT

- la deuxième tranche 2024/2025 démarrée en juin 2024 porte sur la grande salle de sports collectifs et comprend :

* la démolition et la reconstruction du dallage de la salle de sports collectifs suite à des malfaçons d'origine :

* la pose d'une isolation thermique sous le dallage par des panneaux en polystyrène expansé d'une épaisseur de 16 cm,

* un nouveau revêtement de sol coulé de type polyvalent et homologué pour des compétitions nationales sera posé sur le nouveau dallage.

Rénovation de l'enveloppe extérieure de la salle de sport comprenant :

* le remplacement du bardage actuel en bardeaux tuiles par un nouveau bardage double peau renforcé par deux couches croisées d'isolant thermique d'une épaisseur total de 26 cm avec comme finition de parement des panneaux composites de haute densité, type « TRESPA »,

* le remplacement des menuiseries par des menuiseries aluminium à rupture de pont thermique avec l'occultation ou la suppression des surfaces de baies vitrées côté nord, afin d'améliorer l'efficacité thermique et de réduire la surface des parois les plus déperditives tout en respectant l'esthétique globale de l'équipement,

* la rénovation de l'éclairage par des lampes LED moins énergisantes.

Le tout pour un montant des travaux de : 1 215 229,49 € HT

- la troisième tranche de travaux de rénovation énergétique 2025 portera :

d'une part, sur la réhabilitation de l'enveloppe du hall d'entrée côté sport comprenant :

* la réfection de l'isolation et de l'étanchéité de la toiture terrasse,

* le remplacement des menuiseries extérieures équipées d'un vitrage athermique pour limiter la surchauffe



et d'autre part, sur l'amélioration des performances de la ventilation comprenant :

- * la modernisation des 2 centrales de traitement de l'air,
- * le remplacement des 2 CTA de la salle de danse et de musculation par un chauffage par panneaux rayonnants au plafond et complété par une VMC double flux,
- * la pose d'une nouvelle centrale de traitement de l'air pour le DOJO,
- * la mise en place d'un bouclage eau chaude sanitaire dans le cadre de la lutte contre la légionnelle,
- * la modernisation de la gestion technique de chauffage (GTC),

Le montant total des travaux de mise à niveau du système de ventilation et de chauffage en cohérence avec les nouveaux besoins ainsi que les travaux de traitement de l'enveloppe extérieure du hall d'entrée sport s'élèvent à : 788 536,36 € HT

La ville de Sarralbe souhaite poursuivre en 2025 son programme de travaux de rénovation énergétique du centre sportif en engageant cette troisième tranche de travaux, toujours avec pour objectif principal de réduire de 40 % ses consommations énergétiques d'ici 2030 conformément au décret tertiaire, et d'atteindre une consommation énergétique primaire de moins de 100 KWH/m²/an.

Après avoir entendu les observations de M. le maire sur les incertitudes liées à l'enveloppe nationale du Fonds Vert,

Le nouveau plan de financement prévisionnel de cette troisième tranche de travaux et le plan de financement actualisé de la globalité de l'opération de rénovation énergétique du centre sportif et culturel s'établissent comme ci-après :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL - 3ème tranche 2025

Objet : Rénovation et amélioration thermique du Centre Sportif et Culturel

Dépenses prévisionnelles		Financement		
Nature des dépenses	Montant HT	Nature des recettes	%	Montant
3ème Tranche 2025				
Salle sportive hall d'entrée				
Traitement enveloppe extérieure Lot 1 : Etanchéité / bardage / zinguerie : 40.478,08€ Lot 2 : Menuiserie ext. Alu : 170,000,00€ Lot 3 : Plâtrerie / faux-plafond : 17.862,60€ Lot 4 : Electricité : 4.490,00€	232 330,68 €	Fonds verts ETAT FEDER 40% de 702 551,08 € plafonné à	20,00%	157 707,27 €
Maîtrise d'œuvre (WMG)	9 238,80 €	DEPARTEMENT DE LA MOSELLE (3ème tranche) 10% CTA	6,90%	54 377,88 €
Mission Contrôle Technique Rénovation énergétique	3 188,00 €	CASC Fonds de concours 30% de 315 414,54 €	12,00%	94 624,36 €
Sous-total	244 757,48 €			
Contrôles Traitement de l'Air Amélioration des performances				
Etude de faisabilité des performances	11 788,00 €			
Travaux d'amélioration des performances énergétiques du système de ventilation / chauffage en cohérence avec les nouveaux besoins suite aux travaux de rénovation thermique de l'enveloppe extérieure du centre sportif	413 505,60 €	Total des aides publiques de la 3^{ème} tranche de travaux	60,00%	473 121,82 €
+ CTA partie culturelle	85 985,28 €			
Mission de maîtrise d'œuvre (VERDI)	29 000,00 €			
Mission contrôle Technique CTA	3 500,00 €	Autofinancement de la collectivité	40,00%	315 414,54 €
Sous-total	543 778,88 €			
Total HT	788 536,36 €	TOTAL	100,00%	788 536,36 €
TOTAL TTC	946 243,63 €			

PLAN DE FINANCEMENT GLOBAL

Objet : Rénovation et amélioration thermique du Centre Sportif et Culturel

Dépenses prévisionnelles		Financement			
Nature des dépenses	Montant HT	Nature des recettes	%	Montant	
1^{ère} tranche 2023 :					
Rénovation thermique					
<i>Locaux concernés : Danse, dojo, coursive des vestiaires, bureaux 1er étage, haut jour salle sport + toitures</i>					
Travaux 2023 : Lot 1 à 10	1 185 798,57 €	Fonds verts ETAT			
Avenants aux lots 1, 2, 3, 5 et 6 :	42 328,53 €	1 ^{ère} tranche 2023		245 275,00 €	notifié
Maîtrise d'œuvre (avenants 1 et 2) :	86 237,00 €	2 ^{ème} tranche 2024		248 675,00 €	notifié
Maîtrise d'œuvre (avenants 3) :	6 000,00 €	3 ^{ème} tranche 2025		157 707,27 €	demandé
Mission SPS	2 266,00 €	Total	17,63%	651 657,27 €	
Mission Contrôle Technique	3 160,00 €	FEDER			
Test perméabilité à l'air avant travaux :	13 460,00 €	(Partie sportive)			
Mission de coordination SSI	1 200,00 €	(sans fondations et gros œuvre dalle)			
Sous-total	1 340 450,10 €	2 834 967,12 € HT x 40 %	12,89%	476 441,95 €	demandé
2^{ème} tranche 2024 / 2025 : Rénovation énergétique					
<i>Locaux concernés : salle sportive avec mise en œuvre bardage + menuiseries extérieures</i>					
Travaux 2024		REGION GRAND EST			
Lot 3 : Bardage : 426.596,34 €		Accordé	10,82%	400 000,00 €	notifié
Lot 4 : Menuiserie ext. Alu : 20.812,00€	470 215,39 €				
Lot 5 : Electricité : 15.882,05 €		DEPARTEMENT		100 000,00 €	notifié
Lot 6 : Peinture : 6.925,00 €		de la Moselle		250 000,00 €	notifié
Lot 8 : Eclairage LED	68 013,75 €	Moselle Ambition		54 377,88 €	demandé
Maîtrise d'œuvre	21 510,00 €		10,94%	404 377,88 €	
Mission SPS	2 102,00 €				
Mission Contrôle Technique	3 160,00 €				
Sous-total	565 001,14 €				
2^{ème} Tranche 2024 / 2025 : partie salle sportive					
Objet : reconstruction d'un dallage avec fondations et revêtement de sol sportif					
Travaux		CASC			
Lot 1 : Fondations profondes : 82.900,00 €		Fonds de concours 2023		140 864,00 €	notifié
Lot 2 : Gros œuvre : 375.920,35 €	576 360,35 €	Fonds de concours 2024		144 722,60 €	demandé
(dont part isolation sous dallage : 35 556,80 €)		Total	7,72%	285 586,60 €	
Lot 7 : Sol sportif coulé : 117.540,00 €					
Maîtrise d'œuvre	54 318,00 €	TOTAL	60,00%	2 218 063,70 €	
Etude de sol diagnostic	12 750,00 €	des aides publiques			
Missions géotechnique G2PRO et G4	6 800,00 €				
Sous-total	650 228,35 €				
3^{ème} Tranche 2025					
Objet : Centrale Traitement d'Air : Amélioration performances					
Etude de faisabilité des performances énergétiques du système de ventilation du Centre Sportif et Culturel	11 788,00 €				
Travaux d'amélioration des performances énergétiques du système de ventilation / chauffage en cohérence avec les nouveaux besoins suite aux travaux de rénovation thermique de l'enveloppe extérieure du centre sportif	413 505,60 €				
CTA partie culturelle	85 985,28 €				
Mission contrôle Technique CTA	3 500,00 €				
Mission de maîtrise d'œuvre (VERDI)	29 000,00 €				
Rénovation énergétique du centre sportif et culturel de SARRALBE - 3 ^{ème} tranche 2025 (hall d'entrée sport)	232 330,68 €				
Lot 1 : Etanchéité / bardage / zinguerie : 40.478,08€					
Lot 2 : Menuiserie ext. Alu : 170.000,00€					
Lot 3 : Plâtrerie / faux-plafond : 17.362,60€					
Lot 4 : Electricité : 4.490,00€					
Maîtrise d'œuvre (WMG)	9 238,80 €				
Mission Contrôle Technique Rénovation énergétique	3 188,00 €	CEE	1,22%	44 936,00 €	notifié
Sous-total	788 536,36 €				
		TOTAL des aides	61,22%	2 262 999,70 €	
Total salle sportive	3 258 230,67 € HT				
4^{ème} tranche 2026 : Rénovation thermique					
<i>Locaux concernés : salle de spectacle, lots : étanchéité toiture terrasse et menuiserie extérieure</i>					
Travaux salle culturelle	320 185,40 €	Autofinancement de la collectivité	38,78%	1 433 773,14 €	
Maîtrise d'œuvre (WMG)	13 349,49 €				
Mission SPS	692,00 €				
Mission Contrôle Technique	4 870,00 €				
Test d'étanchéité à l'air après travaux	13 460,00 €				
Sous-total	352 556,89 €				
<i>Sous-total partie sportive</i>	<i>3 258 230,67 €</i>				
<i>Sous-total Partie culturelle</i>	<i>438 542,17 €</i>				
TOTAL GENERAL	3 696 772,84 €		100,00%	3 696 772,84 €	

Sur proposition de la Commission d'Administration Générale et des Finances,

À l'unanimité des voix,

Décide :

- d'adopter le plan de financement prévisionnel relatif aux travaux de rénovation énergétique du centre sportif et culturel 3^{ème} tranche, ainsi que le plan de financement global des différentes tranches de travaux sur cet équipement,
- de solliciter les subventions nécessaires à la réalisation de cette opération auprès des différents co-financeurs : FEDER (Europe), Région Grand Est, Fonds Verts (Etat), Département de la Moselle, CASC (Fonds de concours), comme suit :
 - * de solliciter une aide financière d'un montant de 476 441,95 € (40% d'un montant de 2 847 084,40 € HT plafonné) de la part du FEDER (fonds européens) pour l'opération globale de rénovation énergétique du centre sportif de Sarralbe,
 - * de solliciter une aide financière de 144 722 ,60 € au titre du fonds de concours de la CASC,
 - * de solliciter une aide financière de 157 707,27 € auprès de l'État au titre du Fonds vert,
 - * de solliciter une subvention de 54 377,88 € auprès du département de la Moselle au titre de Moselle Ambition,
- de solliciter les fonds de concours de la CASC à hauteur de 144 722,60 €,
- d'autoriser M. le maire ou son représentant à signer les documents et à prendre toutes les mesures qui s'évéleraient utiles à l'exécution de la présente délibération,
- de prendre acte que des crédits suffisants seront prévus au budget primitif principal 2025.

M. le maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération et informe que celle-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission en préfecture et de sa publication sur le site internet de la commune de Sarralbe : www.sarralbe.fr le 18 décembre 2024

La secrétaire de séance,
Marie Pierre MOURER



Sarralbe, le 17 décembre 2024
Le Maire,
Pierre-Jean DIDOT

